

Partenaire :



Mise en oeuvre par :



Communiqué de presse

Grand-Popo, le 17 septembre 2025

Troisième session du Comité de Suivi du projet AGeReB/Delta-Mono

Renforcer la gestion durable de la Réserve de Biosphère transfrontière du Mono

La troisième session du Comité de Suivi du projet *Appui à la Gestion de la Réserve de Biosphère du Mono et au développement de l'Aire Marine Protégée de la Bouche du Roy (AGeReB/Delta-Mono)* se tient du **17 au 18 septembre 2025 à Grand-Popo**, sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT).

Financé par l'Union Européenne dans le cadre de l'Initiative Équipe Europe « Investir pour un Port de Cotonou durable », avec l'appui du Luxembourg, ce projet est mis en œuvre par l'IUCN en partenariat avec l'ONG Eco-Bénin et UICN Pays-Bas, en collaboration avec Enabel pour sa composante agroécologique.

La Réserve de Biosphère du Mono, classée MAB UNESCO depuis 2017, constitue un patrimoine écologique majeur partagé entre le Bénin et le Togo. Elle joue un rôle essentiel dans la préservation des écosystèmes côtiers et des mangroves, tout en assurant les moyens d'existence de plus de deux millions de riverains. Face aux pressions liées aux grands projets d'aménagement et aux effets du changement climatique, le projet AGeReB/Delta-Mono vise à :

- Renforcer la gestion et la protection de la réserve et de l'aire marine protégée de la Bouche du Roy ;
- Promouvoir des pratiques agroécologiques et des systèmes alimentaires durables ;
- Stabiliser les moyens d'existence des populations locales.

La présente session permettra de :

- Faire le point sur la mise en œuvre des recommandations et du plan de travail 2025 ;
- Valider le rapport de la session précédente ;
- Effectuer des visites de terrain, notamment au lac Toho (Lokossa), au Centre Nonvignon (Grand-Popo) et à l'écloserie de Gbècon.

La rencontre rassemble les principales parties prenantes : représentants du gouvernement béninois, institutions techniques, collectivités locales, partenaires de mise en œuvre et organisations communautaires. Elle constitue une étape clé pour assurer une gouvernance concertée et inclusive de ce territoire unique, au service d'un développement durable et résilient.

CONTACT PRESSE

- AGeReB : AMOUSSOU Lissette Lidwine A.
- ATL & Co : Ornella GBEGNON

 www.iucn.org
 mail@iucn.org